



Partenariat 2024

ADHÉSION ET PRÉ-COMMANDE

J'adhère



J'envoie ce bulletin signé (numérique ou papier).



Je règle par :

- Virement* Espèces
 Carte Bleue Chèque
(sur place ou au tél)

*IBAN : FR76 1710 6000 7601 7448 8700 071
BIC : AGRIFRPP871
Intitulé du virement : Nom + Adhésion OT



Je mets mes infos à jour



Je clique sur le lien de formulaire envoyé par email



Je conserve le lien précieusement pour toute mise à jour au cours de l'année

ATTENTION: cette coche est obligatoire !



J'accepte que mes informations recueillies soient enregistrées dans un fichier informatisé par l'Office de Tourisme Couserans Pyrénées dans le but de répondre aux obligations légales, administratives, fiscales et de tenir à jour le fichier d'adhérents. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'utilisation interne à l'Office de Tourisme.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant Béatrice Lamarre. En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la Cnil.

Nom de l'entité juridique :
(obligatoire pour les sociétés et associations)

Nom : Prénom :

Numéro SIRET :

Adresse de facturation :

Code postal : Ville :

Téléphone PORTABLE :

EMAIL :

J'étais adhérent en 2023

VOS ACTIVITÉS

En cas de multi-activités, des réductions s'appliquent sur les types d'activités les moins chères. La première activité, est l'activité la plus chère (voir tableau page suivante).

PREMIÈRE ACTIVITÉ :

Nom commercial :

Type d'activité :

Commune :

DEUXIÈME ACTIVITÉ :

Nom commercial :

Type d'activité :

Commune :

TROISIÈME ACTIVITÉ :

Nom commercial :

Type d'activité :

Commune :

QUATRIÈME ACTIVITÉ :

Nom commercial :

Type d'activité :

Commune :

Date :

Signature :

Cette coche n'est pas obligatoire...
mais vivement conseillée !



Je veux recevoir la newsletter pro de l'office de tourisme. (Promis, une fois par mois, pas plus !)

AU VERSO :

cochez votre activité et les options choisies

Cochez et calculez votre total à payer

Meublés et Chambres d'hôtes	Meublés et Ch. d'Hôtes AVEC LABEL	Hébergements Pros de moins de 50 lits	Hébergements Pros de plus de 50 lits	Résidences de tourisme	Sites, activités et structures touristiques et commerces	Activités sans vocation touristique, sans salarié.e.s
-----------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------	------------------------	--	---

ADHÉSION DE BASE à l'association O.T. Couserans	<input checked="" type="checkbox"/> 20 €						
Le pack de services essentiels, PREMIÈRE ACTIVITÉ (TTC, soumis à TVA 20%)	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 180 €	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 20 €
Pour chaque activité(s) supplémentaire(s) (TTC, soumis à TVA 20%)	... x 20 €	... x 20 €	... x 20 €	... x 20 €	... x 20 €	... x 20 €	... x 20 €
Les SERVICES INCLUS dans votre pack essentiel	<input checked="" type="checkbox"/> Visibilité sur notre site web avec photos <input checked="" type="checkbox"/> Intégration de votre offre dans nos conseils en séjour personnalisés <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement : nouveau projet, développement, classement d'un meublé, installation de la place de marché, google My Business, aide à la saisie taxe de séjour, etc, <input checked="" type="checkbox"/> Invitation à des éductours, à des clubs et à des travaux collectifs <input checked="" type="checkbox"/> Espace de ressources en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Kit de communication Mag+Carte touristique, à venir chercher la première quinzaine de mai						
Sous-mains CARTERANDO de votre secteur, nombre maximum inclus	30	30	100	500	500	100	30
TOTAL ADHESION (à payer maintenant)	= €						

Les services en + en pré-commande

Retrouvez tout le détail des services proposés et des CGV à lire sur notre espace pro en ligne : bit.ly/partenaireOTCP



Sous-mains supplémentaires, prix coûtant, <i>commande avant le 20 fevr.</i>	<input type="checkbox"/> 12€ les 100 x ...
Diagnostic de votre site web	<input type="checkbox"/> 30 €
Diagnostic de vos réseaux sociaux	<input type="checkbox"/> 30 €
Diagnostic de votre commercialisation en ligne	<input type="checkbox"/> 30 €
Accompagnement pro «e-réputation»	<input type="checkbox"/> Forfait annuel 100€
Aide à la rédaction de vos descriptifs/supports et storytelling	<input type="checkbox"/> 30€ /h
Autre RDV individualisé sur devis selon vos besoins	<input type="checkbox"/> 30€/h
Service de gestion de billetterie	<input type="checkbox"/> Conditions contractuelles
Convention avec le service groupes	<input type="checkbox"/> Conditions contractuelles
Achat d'encart publicitaire web : HORS PAGES AGENDAS (sous conditions)	<input type="checkbox"/> 1 encart sur 10 pages : 1 mois 500€ 300€ (remise partenaires) <input type="checkbox"/> 1 encart sur 1 page : 1 mois 100€ 60€ (remise partenaires)
Achat d'encart publicitaire web : PAGES AGENDAS (sous conditions)	<input type="checkbox"/> 1 encart : 2 pages principales : 2 semaines 100€ 60€ (remise partenaires)
Achat d'encart publicitaire sur le Mag' 1/8 de page	<input type="checkbox"/> 100€
Achat d'encart publicitaire sur le Mag' 1/4 page ou bandeau	<input type="checkbox"/> 200€
Achat d'encart publicitaire sur le Mag' 1/2 page	<input type="checkbox"/> 400€

Mettons des visages



SARAH OZOLINS
DIRECTRICE
sarah.ozolins@
Le plus souvent à Saint-Girons



EVA LEFEVRE
DIRECTRICE ADJOINTE /
RESPONSABLE RH & PÔLE ACCUEIL
eva.lefevre@
Le plus souvent à Saint-Girons



BÉATRICE LAMARRE
ADMINISTRATION / COMPTABILITÉ
beatrice.lamarre@
Le plus souvent à Saint-Girons



VINCENT ALLEN
RÉFÉRENT ACCUEIL
SECTEUR PIÉMONT
vincent.allen@
Le plus souvent à Saint-Girons



KATY TEMPS
RÉFÉRENT ACCUEIL SECTEUR
MONTAGNE / BILLETTERIE /
HÉBERGEMENTS
katy.temps@
Le plus souvent à Seix



MARIE BERNARDINI
RÉFÉRENT QUALITÉ ET
CLASSEMENT OT
marie.bernardini@
Le plus souvent à Saint-Lizier



ALLISON BETH
RÉFÉRENT ACCUEIL
HORS-LES-MURS ET SALONS
allison.beth@
Le plus souvent à Saint-Girons



DIMITRI AUVRÉ
GUIDE
dimitri.auvre@
Le plus souvent à Saint-Lizier



LAURENCE RIEU
CONSEILLÈRE EN SÉJOUR
laurence.rieu@
Le plus souvent à Seix et Guzet



STÉPHANIE KITCHEN
RESPONSABLE DU PÔLE
COMMUNICATION
stephanie.kitchen@
Le plus souvent à Saint-Girons



MARITCHU SAINT-PÉ TÉQUI
CHARGÉE DE COMMUNICATION
maritchu.spt@
Le plus souvent à Saint-Girons



HERVÉ RIEU
RESPONSABLE DU PÔLE
NUMÉRIQUE ET OBSERVATOIRE
herve.rieu@
Le plus souvent à Aulus



CARINE SOUQUET
RÉFÉRENT COLLECTE DES
ANIMATIONS
carine.souquet@
Le plus souvent à Aulus



ANTHONY BOURGOÏN
RESPONSABLE DU PÔLE
PARTENAIRES
anthony.bourgoïn@
Le plus souvent à Seix



HANNAH WILSON
CHARGÉE DE PARTENAIRES /
OBSERVATOIRE
hannah.wilson@
Le plus souvent à Saint-Girons



CHRISTINE BORIE
RÉFÉRENT TAXE DE SÉJOUR /
DÉVELOPPEMENT HÉBERGEMENT
christine.borie@
Le plus souvent à Castillon



BÉNÉDICTE SÉGURET
RÉFÉRENT SERVICE
COMMERCIALISATION
benedicte.seguret@
Le plus souvent à Massat

**UN DOUTE POUR REMPLIR
VOTRE BULLETIN ?
UNE QUESTION SUR
L'ADHÉSION, OU UN
SERVICE ?**

Contactez le service
partenariat : [partenariat@
tourisme-couserans-
pyrenees.com](mailto:partenariat@tourisme-couserans-pyrenees.com)
ou le standard de l'office au
05 61 96 26 60

**Causons
COUSERANS**

Le rendez-vous annuel du tourisme !

rencontres
AVENIR MONTAGNE



LE 5 AVRIL 2024
- À LABASTIDE-DE-SÉROU

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Partenariat 2024

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions de vente des services de l'Office de Tourisme Couserans Pyrénées, dont le siège social est situé Place Alphonse Sentein, 09200 Saint-Girons, ci-après dénommé « l'OTCP », et une personne morale ou physique ci-dénommée « le partenaire ».

Toute souscription d'une adhésion 2024 par « le partenaire » implique son acceptation pleine et entière des tarifs 2024 et des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'ADHÉSION

At. 1.1 : Seuls les prestataires ayant entièrement rempli et signé (même numériquement) le bulletin seront considérés comme partenaires officiels de l'OTCP pour l'année 2024.

L'OTCP est en mesure de refuser une nouvelle adhésion après le 1er juillet 2024.

Art. 1.2 : Les partenaires voulant présenter plusieurs activités devront :

- Si elles sont gérées par une même entité juridique : indiquer le nombre d'activité(s) supplémentaire(s) et ajouter 20€ pour chacune d'elles au total
- Si elles ne sont pas gérées par la même entité juridique : remplir un autre bulletin

ARTICLE 3 : TARIFS ET RÈGLEMENT

Art. 3.1 : Les tarifs 2024 sont exprimés en euros, sont TTC (assujettis à une TVA de 20%, à l'exception des 20€ d'adhésion de base à l'association). En cas de multi-activités, les réductions à 20€ s'appliquent sur les types d'activités les moins chères.

Art. 3.2 : Le partenariat ne deviendra effectif qu'après réception du bulletin et du règlement.

ARTICLE 4 : DÉLAIS

Art. 4.1 : Facturation. L'office de tourisme s'engage à faire parvenir une facture dans les 30 jours suivant le règlement.

Art. 4.2 : Services individualisés. L'office de tourisme assurera les RDV personnalisés dans l'année d'adhésion du partenaire, hors vacances d'été, dans un délai variable selon la disponibilité des personnels-ressources et leur charge de travail.

ARTICLE 5 : ANNULATION-MODIFICATION

Aucune modification ou annulation du bulletin ne peut s'effectuer par téléphone. Toute modification ou annulation devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et en respectant un délai de préavis de 5 jours ouvrés avant la date limite déterminée par l'OTCP. Le défaut de respect de ce préavis entraînera la facturation par l'OTCP de la totalité des commandes.

ARTICLE 6 : ÉLÉMENTS TECHNIQUES

- Seuls les partenaires ayant mis à jour leurs données via la base de données APIDAE mise en place par l'OTC pourront prétendre à l'ensemble des avantages et services proposés. Un mail et des rappels sont envoyés par l'OTCP à l'ensemble des prestataires touristiques de son territoire de compétence afin de leur demander d'effectuer cette mise à jour avant fin mars.

Ces données permettent d'alimenter tous les supports de communication de l'OTCP (brochures, site web, agendas, RS, newsletters clients, etc.)

- Les partenaires de l'OTCP se doivent d'être à jour de leurs déclarations et du règlement de la taxe de séjour.

ARTICLE 7 : DROITS D'UTILISATION

Vous confirmez avoir les droits de diffusion des visuels transmis à l'OTCP destinés à illustrer ses supports de communication (print et web). Le crédit-photo de chaque visuel devra obligatoirement être communiqué. Vous autorisez l'office de tourisme à utiliser et le cas échéant, à modifier vos textes descriptifs.